Le droit commun à l’épreuve de l'évaluation des contrats de ville : les documents de la journée du 3 juillet 2018 (/rencontre/le-droit-commun-lepreuve-de-levaluation-des-contrats-de-ville-les-documents-de-la-journee)



Chapo

Quarante personnes se sont réunies le 3 juillet, à l'occasion de la journée consacrée au droit commun et à l’évaluation à mi-parcours des contrats de ville.

Retrouvez le support d'intervention et la sélection de la Doc en téléchargement, à droite de cette page...

... mais aussi les liens vers des documents ressources proposés dans le dossier du participant :

- La mobilisation du droit commun : relever le défi pour les quartiers". Retour sur le séminaire régional du CR•DSU du 13 novembre 2015 (https://www.labo-cites.org/publication/la-mobilisation-du-droit-commun-relever-le-defi-pour-les-quartiers-retour-sur-le)

- Dossier ressources de l'IREV : "Renforcer la mobilisation du droit commun" (http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/dossier_ressources_droit_commun_0.pdf)
(http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/dossier_ressources_droit_commun_0.pdf)
- J'aurai réussi mon évaluation du contrat de ville si... ? (https://www.labo-cites.org/sites/default/files/Journees_labocites/SyntheseevalCDV1-CVL.pdf)

E…ournée, en téléchargement ici :



(https://www.labo-cites.org/system/files/documents/publications/2018-09/syntheseJRDrtoitCommun072018web.pdf)

Labo Cités, en partenariat avec Pluricité, a proposé une journée consacrée au droit commun et à l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville. Elle s'adressait aux agents et élus des collectivités locales et représentants de l'État (politique de la ville et droit commun), aux bailleurs sociaux, agents de Pôle emploi, missions locales, ARS, CAF, CPAM…, aux personnels des associations locales, aux conseils citoyens.

L'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, qui se déploie en ce moment dans les territoires, est l'opportunité de faire un point d'étape sur la mise en œuvre effective de la synergie attendue entre politique de la ville et droit commun. C'est l'occasion aussi de s'interroger : quand on dit droit commun, de quoi, de qui parle-t-on ? Mobiliser le droit commun peut sonner comme un mot d'ordre impératif, mais sans qu'on sache par quel bout l'aborder.

Trop souvent, face à un « droit commun » peu ou mal déterminé dans ses contours, les acteurs de la politique de la ville manquent de leviers explicites pour l'identifier, le valoriser ou l'activer. Et si l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville était l'occasion d'y voir plus clair, et le moment de relancer un pilotage stratégique partagé « politique de la ville/droit commun » sur la période à venir 2018-2020 ?

Objectifs

- Permettre une appropriation stratégique et pratique de la notion de « droit commun » selon le sens donné par la loi Lamy du 21 février 2014.
- Donner à voir des expériences articulant droit commun et politique de la ville.
- Outiller les acteurs de la politique de la ville dans la perspective de l'évaluation des contrats de ville.

Orientation pédagogique

La notion de droit commun sera abordée selon une double entrée :
1/ Introductive et générale pour partager ou confronter ce qu'est ce levier essentiel du droit commun.
2/ Pratique, par l'analyse partagée de situations concrètes de mobilisation du droit commun.

Au terme du séminaire, les participants auront pu sortir du flou et se seront dotés d'un premier réservoir de pratiques à même d'inspirer la feuille de route stratégique et opérationnelle 2018-2020 de leur contrat de ville.

Journée organisée avec l'appui du Collège coopératif Auvergne-Rhône-Alpes

CC AURA
COLLÈGE COOPÉRATIF AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Liens

Dossier ressources de l'IREV : "Renforcer la mobilisation du droit commun" (http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/dossier_ressources_droit_commun_0.pdf)
La mobilisation du droit commun : relever le défi pour les quartiers". Retour sur le séminaire régional du CR•DSU du 13 novembre 2015 (/publication/la-mobilisation-du-droit-commun-relever-le-defi-pour-les-quartiers-retour-sur-le)